

## INFO DSAC : Compte-rendu du CT du 21 janvier 2020

Dans un contexte de négociations protocolaires, le Comité Technique s'est réuni le mardi 21 janvier 2020. Voici un compte-rendu traitant des principaux points de cette réunion. Les power points présentés aux OS sont disponibles sur [<https://www.utcac.fr>].

### Décision de réorganisation de DSAC/GR

La DSAC a présenté la décision de réorganisation de la direction Gestion des ressources (GR) par la fusion du pôle Finances avec le pôle Achats au motif que dans le passé, il n'y avait qu'un seul pôle et que cette organisation était la plus efficace. L'UNSA UTCAC a interrogé l'Administration quant à la situation du chef de pôle Achats qui n'est plus en poste depuis juin 2018. GR a expliqué que ce collègue avait été placé en congé de maladie longue durée (CLD). L'UTCAC a considéré que cette réorganisation devrait être discutée dans le cadre du protocole qui réorganise les filières supports achats finances et RH. L'UTCAC n'a pas caché sa grande inquiétude quant aux projets de mutualisation/réorganisation de toutes les fonctions supports en centrale et en région. Pour illustrer son propos, elle a pris l'exemple de la mutualisation des chargés de voyage sous l'autorité fonctionnelle du Secrétariat Général avec la création d'un pôle mutualisé unique placé en province.

La DSAC a répondu qu'il s'agissait simplement de mettre en place sur le court terme une organisation plus efficace car les agents du pôle achats sont privés de hiérarchie intermédiaire.

L'efficacité recherchée vise, en réalité, à décharger la

direction GR du poids de la gestion quotidienne des Achats, et notamment des missions. Cette précipitation est malvenue dans le contexte du chamboule-tout qui se prépare et qui va impacter inévitablement la qualité de vie au travail des agents mutualisés.

D'ailleurs, la DSAC a indiqué que cette réorganisation se faisait sans préjuger des conclusions ultérieures des différentes discussions dans le cadre du futur protocole. En tout état de cause, dans le cadre de ces discussions, l'UTCAC a indiqué être attentive à ce que la DSAC préserve ses moyens de fonctionner de façon satisfaisante. En réponse, l'administration a rappelé qu'il existe déjà une politique voyage définie sous l'autorité fonctionnelle du SG.

**L'UTCAC a fait remarquer que ce n'est pas la politique voyage qui fait voyager les agents.**

Les missions exercées par les chargés de voyage de l'échelon central sont essentielles pour les agents et, dans le cadre des discussions protocolaires, l'UTCAC est très vigilante aux mesures d'accompagnement des agents des filières Supports et s'opposera à toute mobilité forcée qu'elle soit géographique ou fonctionnelle.

**Les OS, sauf la CGT (qui a voté pour), se sont toutes abstenues.**

### Points d'information

#### Qualité et standardisation :

L'EASA reconnaît la compétence et l'engagement du personnel de la DSAC. S'agissant des contrôles RAMP, la DSAC est considérée comme la référence européenne en la matière. Pour l'EASA, la DSAC est une très bonne Autorité en termes de volume, de compétence mais aussi de qualité de fonctionnement, aussi bien pour le domaine de la surveillance, que celui de la réglementation.

L'EASA a d'ailleurs demandé, dans le cadre de l'application du nouveau règlement de base 1139/2018 de surveiller une compagnie hongroise. C'est un signe de la confiance qu'elle accorde à l'autorité française. Pour l'administration, cela incite à réfléchir sur le rôle réel qu'on souhaite voir jouer à la DSAC en Europe, au-delà du rôle que la DSAC joue déjà aujourd'hui.

Selon les échos internes à la Commission européenne, celle-ci est très satisfaite de l'investissement des français même si parfois cela suscite de l'agacement lorsque les positions françaises sont acceptées.

Du point de vue de la surveillance interne, le système dans son ensemble s'améliore petit à petit, même si globalement cela reste compliqué. Les retours clients constituent un point d'amélioration. Comme les OS l'ont souligné à de nombreuses reprises, un point d'attention demeure sur l'organisation du domaine R2 (Régalien) qui n'a toujours pas de DT de rattachement.

#### Suite du GT attractivité IOPS :

Des stages en entreprise vont être organisés pour les IOPS (une dizaine de compagnies avion ont d'ores et déjà été approchées et ont accueillis favorablement l'idée). Les stages devraient être d'une durée de 2 semaines environ et les premiers candidats seront des IOPS TP avec de l'expérience. Les OS ont insisté pour que les IOPS AG se voient aussi proposés des stages chez les exploitants. L'UTCAC a suggéré des stages auprès de directeurs des vols reconnus, pour l'organisation de manifestations aériennes. Il est pour l'instant trop tôt pour envisager des stages chez les dronistes.

#### Plan stratégique DSAC 2020 et plan de la formation :

En 2020, le directeur de la DSAC se déplacera dans les DSAC pour aller à la rencontre des personnels et présenter le bilan du plan stratégique DSAC 2020 ainsi que ses objectifs concernant le lancement des travaux du futur plan stratégique. L'UTCAC demande d'intégrer les nouvelles technologies (VTOL, STOL, Drones, Intelligence artificielle et la Cybersécurité) dans le Plan stratégique de la formation car les personnels (réglementation et surveillance) ont besoin de formation dans ces nouveaux domaines.

## Révision du dispositif des licences R5

Les licences du domaine R5 (IOPS CAT et IOPS TAAG) vont évoluer pour, notamment, regrouper les activités du règlement AROPS sous une même licence. Les inspecteurs de surveillance du domaine R5 seront désormais des IOPS TAS et IOPS AGD.

Domaine	Actuellement		Projet	
	Spécialité	Périmètre d'activités	Spécialité	Habilitations
Opérations	CAT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAT Avion</li> <li>- CAT Hélicoptère</li> <li>- Ballon</li> </ul>	Transport et Activités Spécialisées (TAS)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CAT Avion</li> <li>- CAT Hélicoptère</li> <li>- Ballon</li> <li>- SPO</li> <li>- NCC / NCO</li> </ul>
	TAAG	<ul style="list-style-type: none"> <li>- SPO</li> <li>- NCC / NCO</li> <li>- Travail aérien (annexe I, aéronefs extracommunautaires)</li> <li>- Manifestations aériennes</li> <li>- Drones</li> <li>- Hauteurs de survols (autorisations basse hauteur, dérogations hauteurs de survol)</li> <li>- ULM</li> </ul>	Aviation Générale et Drones (AGD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travail aérien (annexe I, aéronefs extracommunautaires)</li> <li>- Manifestations aériennes</li> <li>- Drones</li> <li>- Hauteurs de survols (autorisations basse hauteur, dérogations hauteurs de survol)</li> <li>- ULM</li> </ul>

Chaque licence sera composée d'habilitations, ce qui offre un fonctionnement nettement plus souple que des qualifications (aucun critère d'expérience récente, la validité de l'habilitation étant laissée à l'appréciation du responsable hiérarchique de l'IOPS et du Responsable de Qualifications Professionnelles).

Afin, d'assurer la transition entre les 2 systèmes, un processus de grand-périsation a été initié début février et devrait se terminer vers la mi-mars. Pour l'instant, la version d'OLAF qu'utilise la DSAC ne permet pas de gérer les habilitations (contrairement à la version de la DSNA). En attendant la mise à niveau de « OLAF-DSAC », les habilitations seront tenues dans un fichier Excel dans chaque DSAC/IR.

A termes, tout le travail aérien (SPO, annexe 1 et aéronefs extra-communautaires) sera regroupé dans la licence IOPS TAS, lorsque les règles de gestion des exploitants seront analogues (parution d'un arrêté « miroir » en 2021).

**L'arrêté licence prévoyant déjà des habilitations (domaine R8), il ne sera pas nécessaire de la modifier.**

**Les inspecteurs de surveillance du domaine R5 étant toujours appelé IOPS, ces modifications n'auront aucun impact sur l'évolution de carrière et la possibilité du passage RTAC.**

## Pilotage en plan de charge des activités de la DSAC

Le pilotage en plan de charge des activités de la DSAC est un sujet de très vive préoccupation pour l'UTCAC.

Le sujet a été évoqué en novembre 2019, en bilatérale avec la responsable de la mise en œuvre de cette action. L'UTCAC était ressortie de cette réunion avec beaucoup d'inquiétudes concernant ce projet, et la sensation que l'administration voulait imposer ce dispositif sans même le passer en CT et réfutait toute possibilité de ressenti négatif de la part des personnels. Ce sujet qui a été de plus présenté comme une question anodine fin 2019 par les directeurs à leurs équipes a, là aussi, généré de l'incompréhension et beaucoup d'anxiété.

Face à ces retours, le directeur, a finalement décidé de présenter le sujet en CT. Il a expliqué que l'origine de sa réflexion sur le pilotage en plan de charge résulte de l'action du plan stratégique 2020 : « Aider les agents de la DSAC à gérer les situations de surveillance à risques ». **VOIR POWER POINT ;**

**Selon le directeur, le pilotage en plan de charge se divise en 2 phases : la planification et le retour d'expérience.**

**Le directeur a insisté sur le fait que planifier ne signifie pas rigidifier. L'ensemble des activités de la DSAC est concerné à l'exception du médico-social dans un premier temps.**

**Cette démarche est, pour l'année 2020, au stade expérimental** afin de s'assurer qu'elle est adaptée aux activités, qu'elle répond au besoin, et que l'on sait la mettre en œuvre.

Le périmètre concernera au moins 1 division ou 1 subdivision par DSAC/IR ou 1 pôle par Direction

Technique, en veillant au panachage des domaines dans les DSAC/IR.

**L'UTCAC a fait remarquer que toute expérimentation à la DGAC était prévue par le Protocole social et donnait lieu à contrepartie pour les personnels.**

**L'UTCAC n'accepte pas d'entendre que les personnels de la DSAC doivent accepter le principe d'expérimentation sans contreparties au seul motif qu'ils n'auraient pas les moyens de leur politique à l'instar des contrôleurs aériens, qui eux, ont les moyens de se faire entendre.**

Sur le fond, et présenté de la sorte, tout semble « pour le mieux dans le meilleur des mondes », mais ce n'est pas ce discours que les agents ont entendu.

**L'enfer étant pavé de bonnes intentions**, l'UTCAC a demandé et obtenu qu'un encadrement strict de la démarche soit faite par le directeur et les objectifs rappelés à ses directeurs.

Elle a demandé que la formation des managers soit complétée par un module spécifique à cette expérimentation.

Elle a obtenu qu'un GT se mette en place à l'image du GT RBO afin de permettre aux OS d'être associées très étroitement à l'expérimentation pour contrer toute dérive et effets de bord non souhaités et négatifs pour les agents et leur qualité de vie au travail.

**L'UTCAC considère que le pilotage en plan de charge est un changement majeur qui révolutionne les méthodes de travail. Dans un contexte de recherche accrue « d'agilité », cela peut s'avérer à double tranchant.**

## Points d'information

### Ressources Humaines :

#### **VOIR POWER POINT pour le détail des statistiques.**

L'UTCAC s'est inquiétée du grand nombre de postes vacants à la DSAC et a insisté sur le fait que les agents en situation de sous-effectifs fonctionnaient en mode dégradé, que cela avait un gros impact sur la qualité de vie travail, voire même sur les risques psycho-sociaux.

**L'UTCAC a demandé que la DSAC présente une analyse des arrêts maladie de ses agents.**

Le pilotage des effectifs a été modifié puisque désormais la DSAC a la main sur les effectifs (dans une enveloppe donnée) et arbitre à son niveau les AVE. Le SG continue à gérer les recrutements externes. Nous avons par ailleurs été informés d'une évolution réglementaire sur les recrutements d'anciens militaires.

Les « 49-3 » sont désormais réservés pour les blessés de guerre. Il reste donc le recrutement des « 49-2 » mais qui implique la perte par la DGAC de la maîtrise des candidatures.

### Anglais :

Autre sujet sensible traité lors de ce CT : la formation à l'anglais et l'évaluation des agents au moyen de l'expérimentation Pipplet qui s'est révélée catastrophique pour les agents dont les niveaux ont été gravement sous évalués par l'outil. A l'occasion du renouvellement du marché de formation qui en est au stade de la finalisation du cahier des charges, l'UTCAC a demandé et obtenu l'association des OS afin de peser en faveur d'une évaluation one to one et à défaut de tester à blanc l'outil technologique qui serait proposé par le futur prestataire.

## Questions diverses

### Compensation du travail en horaires atypiques :

Le GT protocolaire sur les compensations auquel l'UTCAC avait activement participé a rendu ses conclusions mi-2017 et une décision signée par le directeur a été appliquée, ... malgré une FAQ qui dénaturait certains aspects, liés au temps de transport notamment. Les Organisations Syndicales ont demandé depuis 2 ans le lancement d'un Groupe de Suivi afin de pouvoir discuter du retour d'expérience de ces mesures et de certaines situations ubuesques voire injustes provoquées par l'application plus ou moins zélée de cette FAQ.

**Le directeur de la DSAC s'est engagé à lancer prochainement ce Groupe de Suivi.**

### Gestion des astreintes EPI :

Dans le cadre du projet de révision du contrat de service entre la DSAC et le BEA, la DSAC, suite aux propositions d'une DSAC/IR, a tenté de modifier la notion d'astreinte. En effet, l'EPI d'astreinte devait demander l'autorisation de sa hiérarchie avant de partir en intervention et un EPI qui n'était pas d'astreinte pouvait être envoyé sur site à la place de l'EPI bloqué par sa hiérarchie. L'UTCAC a alerté sur cette remise en cause, non légale, du principe d'astreinte. L'administration a fait savoir que :

**Le projet de modification des astreintes a été abonné.**

L'UTCAC se félicite de l'abandon de ce projet, même s'il n'a pas été possible d'en savoir plus puisque toutes les questions posées en séance ont essuyées une fin de non-recevoir.

### Situation de la Direction Technique PN :

L'UTCAC a une nouvelle fois alerté sur la situation très préoccupante de la DT PN et des divisions des DSAC/IR associées. En effet, depuis plus d'un an des postes clés sont vacants comme celui du directeur technique ou de chef de pôle et adjoint. Cette situation induit, par faute de

ressources, un manque de coordination dont le tout le domaine pâtit.

Le directeur nous a assuré que la DSAC se préoccupe de la situation et qu'...

**Un nouveau Directeur Technique PN est en cours de recrutement.**

*Nota : aucune information officielle n'a été diffusée, mais il semble qu'il ait pris ses fonctions le 3 février 2020.*

### Liste des agents grand-périssables pour les licences RQS et ATREEA :

Ces 2 nouvelles licences ont été créées en septembre 2019 et sont considérées au même titre que les licences de surveillance dans la V1 du protocole. Toutefois, l'UTCAC, qui a là aussi activement participé aux différents GT de création de ces licences, reste toujours en attente de la liste des agents grands-périssables.

**DSAC/GR a indiqué avoir entendu la demande de l'UTCAC et s'est engagé à envoyer rapidement cette liste.**

### Matériels ergonomiques prescrits par le médecin de prévention à l'Echelon Central :

L'UTCAC a alerté DSAC/GR sur la situation d'agents de la DSAC/EC qui disposent d'une prescription médicale, établie par le médecin de prévention, pour bénéficier d'équipements spécifiques (souris ou d'un clavier ergonomique par exemple). Malgré leurs prescriptions, les agents peuvent attendre des mois avant de pouvoir bénéficier de leur matériel. Les crédits pour ce type d'achats ne semblent pas se débloquer facilement, alors qu'ils sont pourtant un vecteur incontournable de prévention et que vu les derniers résultats de l'enquête TMS, il y a urgence en la matière.

**DSAC/GR s'est engagé à débloquer rapidement la situation.**